

> La mobilité à Québec

État d'avancement du projet de Corridor Vélo cité sur la rue Marie-de-l'Incarnation

Point d'information au Conseil de quartier Saint-Sauveur

18 septembre 2024



Objectifs du point d'information



- Survol du projet de Corridor Vélo cité sur la rue Marie-de-l'Incarnation
- Nouvelle configuration à l'intersection avec le boulevard Charest
- Impacts et mesures d'atténuation
- État d'avancement du chantier et présentation de l'échéancier
- Prochaines étapes

Retour sur la séance d'information



Séance publique d'information sur ce projet tenue le 18 mars 2024

- Résumé des commentaires reçus :
 - Sécuriser la traversée des modes actifs, particulièrement à l'intersection du boulevard Charest
 - Minimiser le transit reporté dans le quartier
 - Augmenter la durée de la traversée piétonne
 - Élargir la zone de limite de vitesse de 30 km/h
 - Réaménager les abaissés pour piétons aux intersections
 - Maintenir la fluidité de l'axe



Mobilité
à vélo

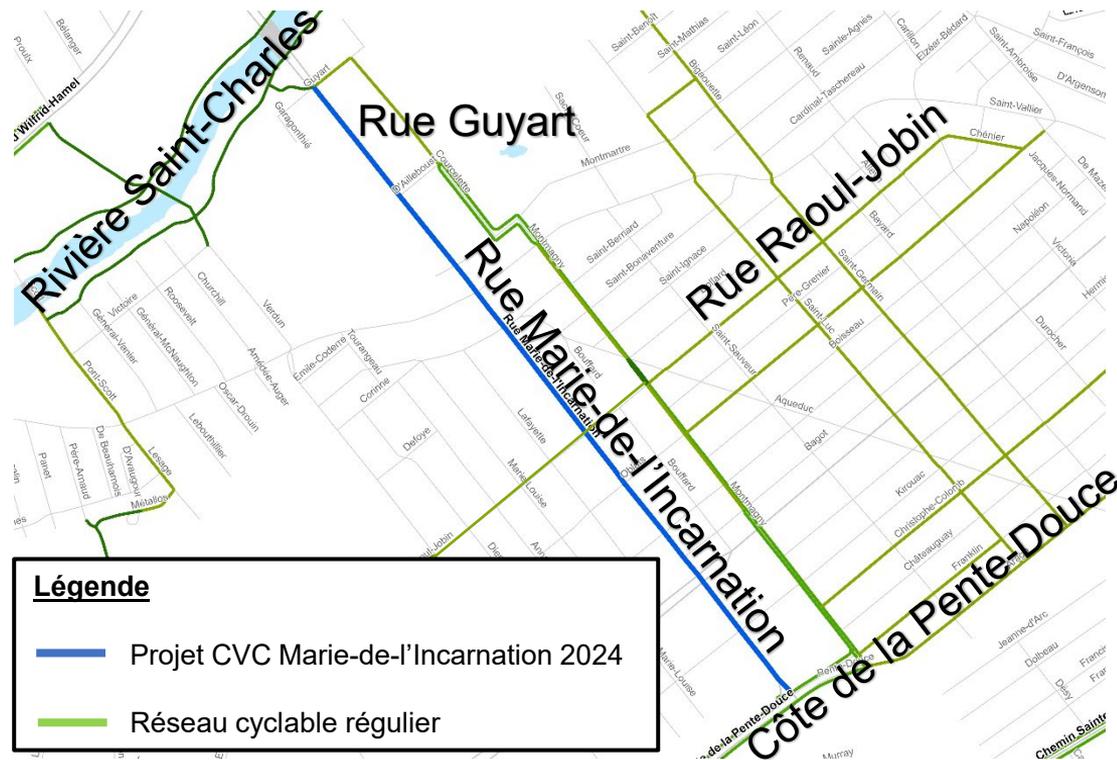
**CVC évolutif sur la rue
Marie-de-l'Incarnation
*Rappel du concept du projet***



CVC Marie-de-l'Incarnation

Localisation du projet évolutif

- Aménagement d'un corridor Vélo cité évolutif de **1,2 km** sur la rue Marie-de-l'Incarnation, entre la rue Guyart et la Côte de la Pente-Douce
- Nouveau lien cyclable structurant, **fonctionnel à l'année**
- **Connexions** avec le réseau cyclable régulier
 - Rivière Saint-Charles
 - Rue Raoul-Jobin
 - Côte de la Pente-Douce

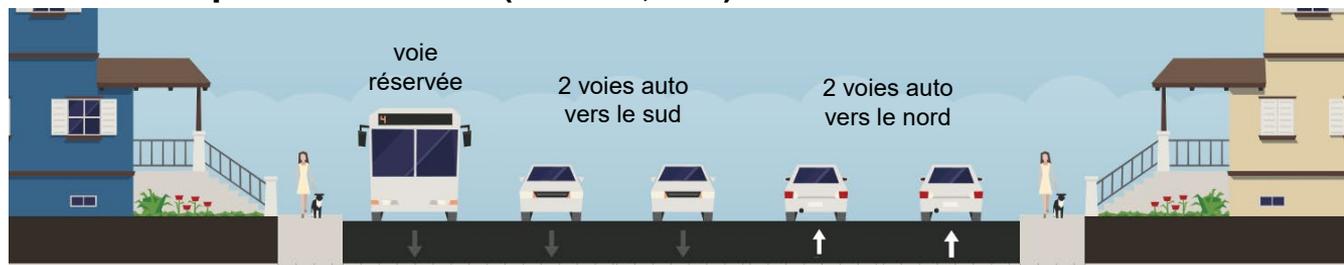


CVC Marie-de-l'Incarnation

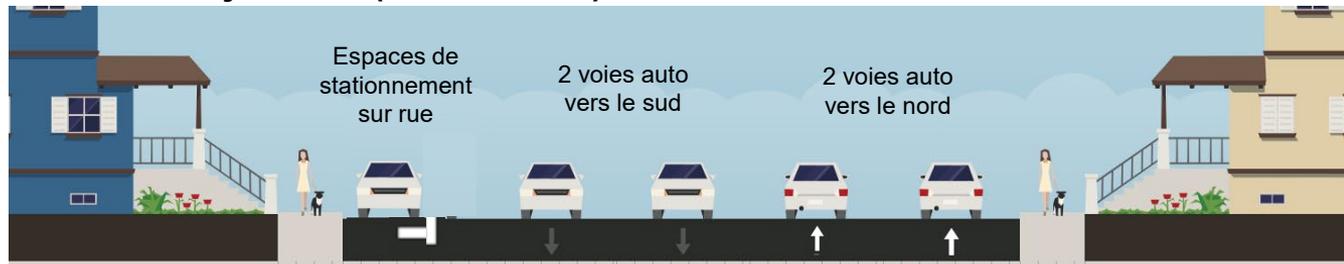
Résumé du concept

Rappel de la situation avant projet

Période de pointe du matin (7h à 9h, L-V)



Reste de la journée (22h sur 24h) et fin de semaine



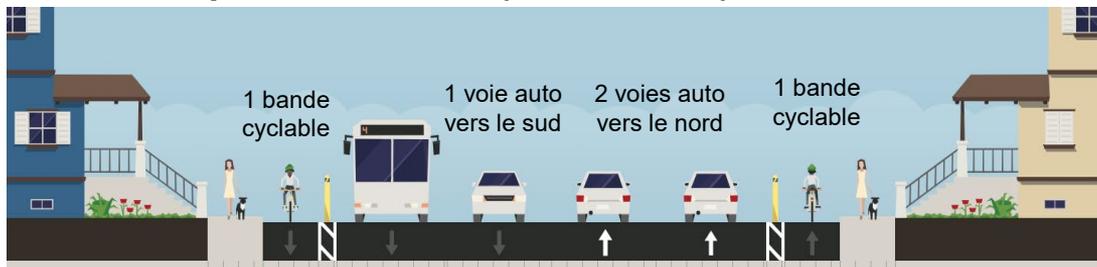
- Pas d'interventions sur les trottoirs dans le projet évolutif, **l'implantation du projet doit se faire dans l'emprise disponible**

CVC Marie-de-l'Incarnation

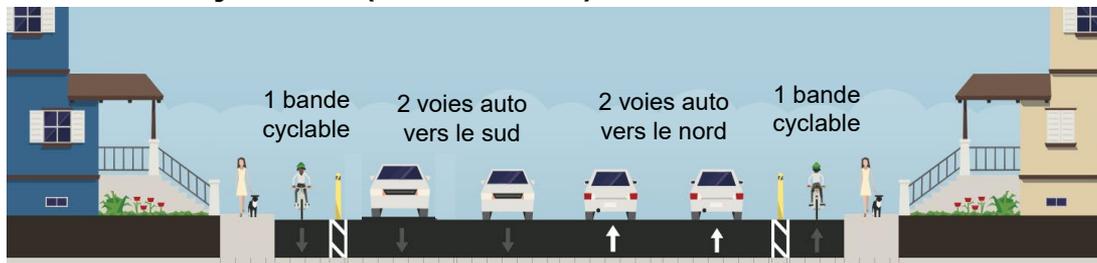
Résumé du concept

Rappel de la nouvelle configuration

Période de pointe du matin (7h à 9h, L-V)



Reste de la journée (22h sur 24h) et fin de semaine



- Réaffectation de l'espace de **stationnement** (entre Saint-Bernard et Napoléon) sur rue pour l'implantation des bandes cyclables
- **Conservation de la voie réservée** en période de pointe du matin (7h à 9h, L-V)
- **Aucun impact sur les voies de circulation** à l'exception de la période de pointe du matin de 7h à 9h (1 voie de circulation sur 2 en moins, au profit de la voie réservée)

CVC Marie-de-l'Incarnation

Résumé du concept

Principales interventions – Projet évolutif

- Ajout de pistes cyclables unidirectionnelles sur les côtés est et ouest de la rue Marie-de-l'Incarnation
- Ajout de balises, marquage et zones tampon
- Marquage vert aux intersections et aux entrées charretières achalandées
- Repartage de l'espace sur la chaussée actuelle
- Ajout de têtes de feux dédiées aux cyclistes et modification à la programmation des signaux lumineux
- Recalibrage de la largeur des voies automobiles



Exemple d'insertion de bandes unidirectionnelles avec bollards, marquage et zone tampon de sécurité – concept visé pour la rue Marie-de-l'Incarnation

CVC Marie-de-l'Incarnation

Impacts

- **Impacts négligeables sur la circulation automobile**
- **Impacts négligeables sur le transport en commun**
- **Bénéfices pour le cycliste:**
 - Séparation de la circulation automobile
 - Espace permettant le dépassement ou l'accompagnement
 - Sécurisation de la traversée aux intersections
- **Bénéfices pour le piéton:**
 - Éloignement des piétons de la circulation automobile par l'insertion de pistes cyclables
 - Augmentation du confort
 - Diminution du bruit, de la poussière et des éclaboussures
 - Bandes cyclables pouvant être utilisée par les aides à la mobilité
 - Augmentation de la durée des traverses piétonnes sur l'axe
 - Implantation de certaines phases piétonnes automatiques (diminution du temps d'attente)
 - Réduction de la vitesse automobile
 - Rehaussement du marquage des traverses piétonnes



Mobilité
à vélo

**Intersection de la rue Marie-de-
l'Incarnation avec le boul. Charest**
Nouvelle configuration



CVC Marie-de-l'Incarnation

Nouvelle configuration – Intersection boul. Charest

En séance d'information en mars dernier, les citoyens ont clairement exprimé à la Ville leurs désirs pour cette intersection: **prioriser la sécurité et le confort des transports actifs**

La Ville propose donc un nouvel aménagement de l'intersection qui permet:

- La traversée sécuritaire des transports actifs
- Le maintien de toutes les manœuvres véhiculaires permises à l'intersection
- L'optimisation de la fluidité des déplacements



CVC Marie-de-l'Incarnation

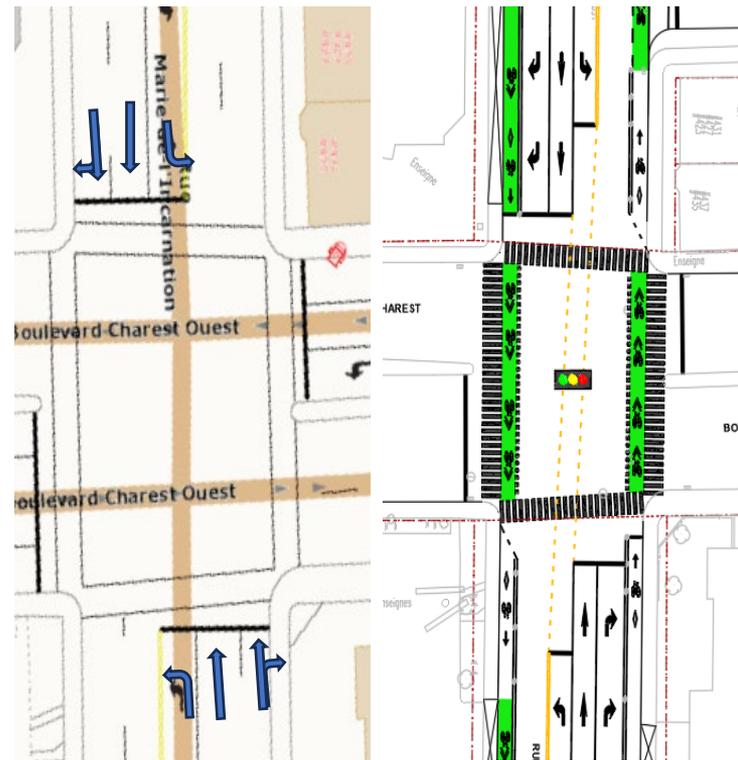
Assignation des voies – Intersection boul. Charest

Ancienne configuration

- Blocage du tout droit par la manœuvre de virage à droite
- Assignation des voies causant du refoulement
- La voie de droite servait donc surtout au virage à droite

Nouvelle configuration

- Assignation plus naturelle des voies
- Plus grande fluidité
- Gain d'espace pour l'ajout de la piste



CVC Marie-de-l'Incarnation

Nouvelle configuration – Intersection boul. Charest

La voie de réception en direction nord devient deux voies au nord de la rue Bagot

Aux approches nord et sud, trois voies autos à l'intersection, maintien des manœuvres permises

Lien cyclable standard CVC (unidirectionnel)

Élargissement et baie de virage à gauche

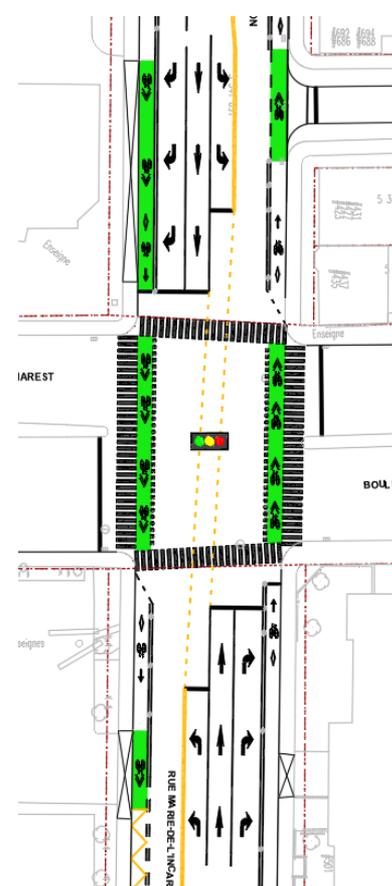
Maintien de toutes les manœuvres véhiculaires permises à l'intersection

CVC Marie-de-l'Incarnation

Nouvelle configuration – Intersection boul. Charest

Précisions concernant la nouvelle configuration du marquage :

- Il est anticipé que la déviation entre la voie de tout droit et la voie de réception ne soit pas problématique, puisque les véhicules qui sont opposés ne sont jamais en mouvement simultanément. De plus, les lignes de guidage au sol permettent d'aligner naturellement le véhicule dans la direction de sa voie de réception
- **Cette configuration est transitoire, des modifications géométriques à l'intersection seront effectuées pour pérenniser l'aménagement**



Intersection avec le boul. Charest
Nouvelle configuration des voies

CVC Marie-de-l'Incarnation

Nouvelle configuration – Intersection boul. Charest

Avantages:

- Diminution du temps d'attente des piétons
- Traversée des cyclistes concourante avec les piétons
- Pas d'augmentation du transit automobile dans le quartier
- Impact négligeable sur les conditions de circulation de l'axe Marie-de-l'Incarnation
- Aucun changement dans l'axe du boulevard Charest
- Possibilité de bonifier l'aménagement facilement

Inconvénients:

- Une seule voie de réception pourrait augmenter le risque de refoulement
- L'aménagement est moins intuitif en raison du désalignement des voies de tout droit avec leurs voies de réception





Mobilité
à vélo

**Axe Marie-de-l'Incarnation,
de Guyart à Charest**
*Impacts et mesures d'atténuation
proposées*



CVC Marie-de-l'Incarnation

Impacts et mesures d'atténuation proposées

- En réaffectant la voie de stationnement en bande cyclable, la voie réservée aux autobus en direction sud se déplace dans une voie banale
- Cela signifie que, entre 7h et 9h, du lundi au vendredi, tous les véhicules en direction sud sont dans une seule voie
- Un véhicule en attente pour tourner à gauche ferait donc refouler tous les véhicules derrière lui
- **Pour éviter ce refoulement, entre 7h et 9h, du lundi au vendredi, les virages à gauche pour les véhicules circulant en direction sud seront interdits (sauf pour les autobus) aux rues suivantes:**
 - Raoul-Jobin
 - Des Oblats
 - Napoléon

Cette mesure d'atténuation permet une diminution du transit dans le quartier.





Mobilité
à vélo

État d'avancement du chantier et échancier



CVC Marie-de-l'Incarnation

État d'avancement du chantier

Septembre 2024 :

- Complété:
 - Effaçage de l'ancien marquage
 - Mise en place du marquage longitudinal
- À compléter dans les prochains jours:
 - Mise en place du marquage ponctuel (pictogrammes, flèches, traverses piétonnes, etc.)
 - Mise en place du marquage vert
 - Mise en place des panneaux de signalisation
 - Modifications aux feux de circulation
 - Installation des balises

Lien devrait être opérationnel et en service à la fin septembre

Printemps 2025 :

- Renouvellement des équipements de feux de circulation à l'intersection Charest (avec ajout de feux cyclistes)
- Reconfiguration de l'intersection (correction du désalignement, réfection de trottoirs)



CVC Marie-de-l'Incarnation

Échéancier

- Rencontre d'information avec les citoyens : **18 mars 2024**
- Mise en place du lien cyclable évolutif : **septembre 2024**
- Point d'information – État d'avancement au CQ Saint-Sauveur : **18 septembre 2024**
- Modifications à l'intersection avec le boulevard Charest : **printemps 2025**





Mobilité
à vélo

Prochaines étapes



CVC Marie-de-l'Incarnation

Prochaines étapes



- Un projet évolutif permet de bonifier facilement selon le retour d'expérience
- Monitoring en continu afin d'observer les impacts du projet
- L'implantation de ce projet de CVC est une première grande étape dans la sécurisation des déplacements actifs sur Marie-de-l'Incarnation
- **Au cours des prochaines années, la Ville entend réaliser un exercice de consultation détaillé avec le milieu pour bonifier l'aménagement urbain du secteur de la rue Marie-de-l'Incarnation à travers un projet permanent de réaménagement des infrastructures souterraines et de surface**



Mobilité
à vélo

Période d'échanges

